

Traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 76S de **traits urbains**, le magazine opérationnel des acteurs de développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément).

L'INDIVIDU CRÉATEUR DE VILLE

PORTRAITS

Olivier Bianchi, Jean-Paul Bret,
Pascal Garrido, Michel Le Faou



26

ÉTÉ 2015

L'INDIVIDU AU CŒUR D'UNE ACTION PUBLIQUE RENOUVELÉE

Répondre aux attentes des individus, mais aussi mobiliser leurs capacités d'action, réduire les fractures qui fragmentent nos sociétés mais mettre également en perspective un avenir commun : tout cela nous invite à inventer de nouvelles formes de citoyenneté dans les territoires.

Nous ne sommes plus dans des sociétés régies par les seuls cadres collectifs : la famille, l'entreprise, le groupe social, l'appartenance politique ou religieuse. Aujourd'hui nos sociétés sont rythmées de manière croissante par une pluralité de trajectoires, d'interactions et d'aspirations d'individus-acteurs aux appartenances éclectiques et aux identités singulières.

La société démocratique est basée sur une somme de choix autonomes « d'individus-citoyens » mais aussi sur des liens d'affinités qui tissent le lien social. Encore faut-il que tous les individus puissent avoir la capacité de mobiliser leurs ressources pour gérer leur développement personnel et ainsi éviter les exclusions, replis et le risque d'éclatement de notre société.

Comment les politiques publiques peuvent-elles répondre à ce besoin croissant d'individualisation, et à la nécessaire construction du « vivre ensemble » ? Je dis souvent à mes concitoyens que je souhaite pouvoir leur donner une part du pouvoir qui m'a été confié en tant qu'élu local, mais pour autant les modalités pour y parvenir sont une recherche permanente.

La 36^e Rencontre des agences d'urbanisme, organisée en octobre à l'invitation de l'agence d'urbanisme de Lyon, sera l'occasion d'analyser les ressorts de « l'individu créateur de ville » et d'identifier comment le mettre au cœur d'une action publique renouvelée.



Jean Rottner, Président de la FNAU, maire de Mulhouse

TRAITS D'AGENCES actualité des agences d'urbanisme, supplément au numéro 765 de Traits urbains, le magazine opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément) - Editeur : Innovapresse & Communication - 18 rue Mozart - 92110 Clichy - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.urbapress.fr - RCS Paris B 329 255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0218 T 87608 - Directeur de la publication : Christian Coustal - Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme : 22 rue Joubert, 75009 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org - Comité éditorial : Brigitte Bariol-Mathais, Florence Gall-Sorrentino, Myriam Jacquet, Marie-Christine Vatov - Ont participé à ce numéro : Cathie Allmendinger (ADEUS), Dimitri Boutleux (AUDIAR), Geneviève Bretagne (AUAT), Damien Caudron (Urbalyon), Stéphane Dreyer (AURM), Emmanuelle Goity (AURBA), Benjamin Grebot (ADEUPa), Vincent Guillaudoux, Annaïg Hache (AUDIAR), Liza Kerivel (ADDRN), Céline Lejeune (AGUR), Marianne Malesz, Anne Milvoy (AUDIAR), Camille Morand (AUDIAR), Emilie Moreau (APUR), Adrien Payet (Urbalyon), Jean Picon (AGAM), Cécile Rasselet (AURBA), Aurélie Ravier (ATU), Henri-Noël Ruiz (AUDIAR), Olivier Schampion (ATU), Pauline Silvestre (AUDES), Pascale Simard (Urbalyon), Frédéric Theulé (IAU IDF), Catherine Trébaol (AUAO), Jean-François Verecke (AGUR), Bruno Vidalie (AUTB) - Conception graphique : Laëtizia Loas-Orsel - Directeur artistique : Alain Martin - Maquette : Marie-Hélène Regnier - Abonnement annuel à Traits Urbains : 99 € TTC (7 numéros) - 15 € le numéro, 25 € le hors série - TVA : 2,1 % - Renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com - Imprimeur : Corlet Imprimeur (14) - Dépôt légal : à parution. En couverture : © Urbalyon.

Traits d'agences

ÉTÉ 2015

En bref

Agenda

- Le bassin de vie : un outil à géométrie variable... mais utile ! **3**
- Energie, climat et exercices d'urbanisme **3**
- Sommet de Lyon pour le Climat et les Territoires **3**
- L'aire métropolitaine lyonnaise : un pack de connaissances pédagogique **4**
- Le diabète et la démence liée au vieillissement : zoom sur Marseille **4**
- Benjamin Grebot à l'agence de Brest **4**
- Réconcilier la ville et l'autoroute **6**
- « Attractivité des territoires : mirages, virages et ancrages » à Strasbourg **6**
- Repenser la place de l'autoroute A10 dans l'agglomération de Tours **6**
- Les publications** **5**

DOSSIER

L'individu créateur de ville

- L'urbaniste ne doit pas avoir peur de l'individu **8**
- Regards croisés sur un individu pluriel **10**
- L'INDIVIDU USAGER**
- Essonne Seine Orge - Les modes de vie dans la grande couronne francilienne : vers la fin des clichés **13**
- Mulhouse - Mieux comprendre le comportement des voyageurs de la ligne ferroviaire Mulhouse-Thann-Kruth **14**
- Apur - Les jeunes à Paris et l'espace public **15**
- Tours - Les ménages opérateurs d'une métropolisation qui ne dit pas son nom **15**

L'INDIVIDU HABITANT

- Bordeaux - Ecouter/capter les signaux faibles pour fabriquer la ville de demain **16**
- Dunkerque - Co-construire avec les habitants **17**
- Rennes - Tenter d'impliquer les habitants sur les espaces publics **18**

L'INDIVIDU CITOYEN

- Lyon - Intégrer l'expertise sociale pour proposer de nouveaux leviers d'action **19**
- Belfort - « Les cabanes du Verchat », un projet touristique qui associe le citoyen **20**
- Saint-Nazaire - Une ville « pour étudier »... et après ? **21**

Portraits

- Les agences d'urbanisme d'Auvergne et de Rhône-Alpes se mettent en quatre **22**



© Cécile Lavalant / IAU IDF

IAU IDF

Le bassin de vie : un outil à géométrie variable... mais utile !

Relancée par les débats relatifs à la réforme territoriale, la notion de « bassin de vie » fait depuis plusieurs mois l'objet d'une série d'articles en ligne que l'IAU publiera prochainement dans l'un de ses Cahiers.

Le 11 février dernier, l'Institut organisait une rencontre sur le sujet, au Palais Bourbon, en partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès, la Fondapol et le journal *Le Monde*. Objectif : confronter les points de vue entre acteurs des territoires, experts et analystes issus du monde de la recherche publique. Il y est

FNAU RECHERCHE

Energie, climat et exercices d'urbanisme

L'exercice de planification est un cadre opportun pour intégrer l'énergie et le climat dans les politiques publiques territoriales, malgré certaines limites : comment appréhender au mieux ces sujets, produire des données de consommation d'énergie et enfin prendre en compte les effets liés aux comportements des usagers ?

Pour progresser sur ces questions, l'Agence nationale de la recherche (ANR) finance le projet de recherche MAPUCE (Modélisation Appliquée et droit de l'Urbanisme : Climat urbain et Energie), qui vise à définir une stratégie de modélisation du microclimat sur la base de données nationales et à développer une méthodologie d'intégration de données quantitatives de microclimat urbain, climat et énergie dans les politiques urbaines les plus opportunes.

Partenaire du projet, la FNAU s'en saisit pour déceler au sein des agences les bonnes pratiques aussi bien que les freins, et travailler au côté de la recherche, dans un souci de bénéfice mutuel. Elle participe à la définition des outils de transfert les plus pertinents et à l'élaboration d'un guide de recommandations destiné aux acteurs de l'aménagement. Y sont impliquées cinq agences : celles de Strasbourg, Saint-Omer, Toulouse, Pau, Bayonne, et l'IAU Île-de-France. Elles ont délivré les premiers enseignements de leurs travaux lors d'un atelier en mars 2015. Ces derniers alimenteront les réflexions en cours au sein du réseau, motivées par la COP21, dans la perspective d'une feuille de route commune pour accompagner la transition énergétique des territoires. ■

→ www.cnrm.meteo.fr/ville.climat/spip.php?rubrique120



Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Agence Nationale de la Recherche portant la référence ANR-13-VBDU-0004-06

d'emblée apparu que la notion de bassin de vie, si elle renvoie à la prise en compte de pratiques habitantes, est relativement floue. Triple produit d'un imaginaire (l'espace perçu), d'une réalité politique (les frontières administratives) et de pratiques réelles d'occupation de l'espace, située à mi-chemin entre le local et le global, elle

n'en est pas moins ancrée dans le langage courant. L'usage de cette notion trouble nous indique que l'action publique tente d'évoluer, de se rapprocher des habitants, et de développer encore plus largement les pratiques de mutualisations et de coopérations. « La transformation des territoires ne se fait plus aujourd'hui comme il y a vingt ou trente ans », souligne ainsi Valérie Mancret-Taylor, directrice générale de l'IAU. « Nous intervenons ainsi en milieu occupé, ce qui requiert de prendre en compte ce qui se passe sur le territoire, les habitants et les réseaux reliant les uns aux autres ». ■

Pour en savoir plus :

→ www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/amenagement-et-territoires/les-bassins-de-vie.html

AGENDA

1^{er} et 2 juillet : Sommet mondial Climat et Territoires, à Lyon

■ www.ucgl.org

6 juillet : Journée nationale des pôles métropolitains, à Lyon

■ www.poles-metropolitains.fr

23 septembre : Conférence des villes, à Paris

■ www.grandesvilles.org

7 au 9 octobre : Convention nationale de l'intercommunalité de l'AdCF, à Tours

■ www.adcf.org

19 au 21 octobre : 36^e rencontre nationale des agences d'urbanisme « L'individu créateur de ville », à Lyon

■ www.fnau.org

17 au 19 novembre : 98^e Congrès de l'AMF, à Paris

■ www.amf.asso.fr

30 novembre au 11 décembre : COP21 sur le changement climatique, à Paris

■ www.cop21.gouv.fr

ÉVÈNEMENT

Sommet de Lyon pour le Climat et les Territoires

Dans la perspective de la COP21 pour le climat, Cités et Gouvernements Locaux Unis et la Région Rhône-Alpes organisent à Lyon, les 1^{er} et 2 juillet, le Sommet de Lyon pour le Climat et les Territoires. Deux jours de plénières et d'ateliers afin d'arriver à un texte ambitieux d'engagements des acteurs non-étatiques (collectivités, société civile et entreprises) pour la lutte contre le changement climatique.

Parmi les dix ateliers reprenant les thèmes de la COP 21, la FNAU co-pilote celui sur la planification urbaine durable, qui sera l'occasion de débats autour de recommandations formulées par la FNAU et ses partenaires sur la conception de politiques urbaines durables locales, la manière de les mettre en œuvre, et avec quels outils. ■



LYON
L'aire métropolitaine lyonnaise : un pack de connaissances pédagogique

L'aire métropolitaine lyonnaise est une réalité sociale, politique, économique et culturelle. Elle devient également une référence incontournable pour les politiques d'aménagement du territoire, tout à la fois espace de coopération et de dialogue et lieu de mise en œuvre de politiques concertées. Sur une superficie de plus de 12 300 km², elle réunit plus de 3,2 millions d'habitants. Son emprise s'exerce sur tout ou partie de six départements : le Rhône, la Loire, l'Ain, l'Isère, l'Ardèche et la Drôme. Les agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont publié un pack de connaissances sur l'aire métropolitaine lyonnaise, constitué d'une plaquette sur les dynamiques de métropolisation, de deux lexiques métropolitains sur les territoires lyonnais et ligériens et d'une col-

lection de cartes posters (sur les thèmes de la géographie, de l'administration territoriale, des espaces naturels et agricoles et du réseau urbain). L'ensemble de ces publications définit en faits et en chiffres ce que recouvre précisément l'aire métropolitaine lyonnaise. ■

Documents téléchargeables sur le site www.urbalyon.org [rubrique Territoire/aire métropolitaine lyonnaise]

MARSEILLE
Le diabète et la démence liée au vieillissement : zoom sur Marseille

Fin 2014, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de la région PACA et l'Agam ont signé une convention d'échanges de données s'inscrivant dans un projet commun visant à améliorer la connaissance des équipements de santé et leur rayonnement. La convention intègre également un chapitre concernant l'analyse spatiale (à l'échelle des arrondissements de

BENJAMIN GREBOT À L'AGENCE DE BREST



Benjamin Grebot est, depuis le 1^{er} mars 2015, directeur de l'agence d'urbanisme du pays de Brest (ADEUPa). Âgé de 35 ans, il est ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, diplômé d'Agro ParisTech, de Mines ParisTech et de l'Université d'Amsterdam. Son parcours professionnel l'a conduit à croiser les regards sur le territoire et la conduite de l'action publique. Il a successivement occupé les fonctions de chef de service environnement à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Haut-Rhin, de chef du bureau chargé du pilotage des services territoriaux de l'Etat intervenant dans les domaines de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'Ecologie, de coordonnateur de la veille et de la prospective à la direction scientifique d'Iremer et de directeur en charge des dynamiques urbaines à Brest métropole. ■

Marseille) de deux Affections de Longue Durée (ALD). Parmi les 30 ALD reconnues, celles relatives au diabète et à la démence liée au vieillissement de la population ont été retenues dans le cadre de la convention. Le choix de ces deux ALD repose sur le fait qu'elles présentent un lien avec la prise en compte des individus par la collectivité locale. Pour ce qui concerne le diabète, la relation à la « malbouffe » et à la précarité semble être un facteur déterminant pour certaines populations. La puissance publique locale peut jouer un rôle important pour réguler son extension en s'appuyant sur ses écoles et ses cantines (apprentissage pratique du « bon manger », pratiques sportives...). Quant à la démence liée au vieillissement (Parkinson, Alzheimer), elle constitue un véritable défi pour les collectivités locales pour prolonger autant que faire se peut l'autonomie individuelle et anticiper l'offre de soins. ■

Documents téléchargeables sur le site www.agam.org

ACTES DE LA 35^e RENCONTRE DES AGENCES D'URBANISME

FNAU



Les 17 et 18 novembre 2014, la FNAU a organisé la 35^e Rencontre à Paris, autour du thème du bien commun territorial. Comme chaque année, la revue *Urbanisme* a publié les actes de ce colloque national. Les ateliers, visites et quatre plénières y ont été retranscrits et illustrent bien la richesse des débats auxquels un public varié, fait de professionnels, d'élus et de chercheurs, a pris part. Une réflexion sur les concepts, les pratiques et les usages, à toutes les échelles, qui interroge la manière d'aménager le territoire et qui pousse à envisager des politiques publiques innovantes. Une interpellation faite par les agences d'urbanisme qui va se poursuivre avec la 36^e Rencontre à Lyon en octobre 2015, sur l'individu, créateur de ville. ■

→ Document téléchargeable sur www.fnau.org

DOSSIER FNAU N° 34 : LES AGENCES D'URBANISME EN RÉGION

FNAU



La réforme territoriale métamorphose en profondeur les agencements territoriaux. Le nouveau contexte institutionnel a amené la FNAU à mettre à jour son dossier FNAU n° 29 consacré aux partenariats avec les régions. Le dossier FNAU n°34 illustre la diversité et la richesse des coopérations entre les régions et les agences d'urbanisme, tant sur les questions de planification, d'accompagnement des démarches territoriales ou métropolitaines que d'observation. Il montre également les premiers travaux qui s'esquissent au sein du réseau des agences pour décrypter les dynamiques et les enjeux des nouvelles entités régionales. ■

→ Document téléchargeable sur www.fnau.org

DOSSIER FNAU N° 35 : CAMPAGNES URBAINES

FNAU



La 34^e Rencontre des agences d'urbanisme, organisée en 2013 à Amiens, a été l'occasion de réfléchir sur l'aménagement dans les campagnes urbaines. Suite à cet événement, un groupe de travail partenarial a été institué afin de repérer des bonnes pratiques et de proposer des leviers d'action dans des territoires souvent dépréciés. Le Dossier FNAU propose des recommandations pour passer à l'action dans les campagnes urbaines et pour faire projet, avec et pour ces territoires, très longtemps déconsidérés. Une méthode différente de l'aménagement doit être envisagée prenant en compte les modes de vie, proposant de nouvelles politiques publiques, de nouveaux métiers et un récit commun pour incarner un projet. ■

→ Document téléchargeable sur www.fnau.org

LES MOBILITÉS DES MÉNAGES EN QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Lyon



À la demande de l'Etat et de la Métropole de Lyon, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise a conduit des enquêtes quantitative et qualitative auprès des ménages habitant les quartiers inscrits au titre de la politique de la ville. Les récits de vie révèlent des mobilités résidentielles ascendantes, et des sorties des quartiers, mais aussi des « petites mobilités » au sens d'une amélioration des conditions de vie (étude réalisée avec le concours des bailleurs sociaux, l'institut de sondage Nova 7, le Collège Coopératif Rhône-Alpes et Emmanuelle Santelli, sociologue, Université Lyon 2). ■

→ Document téléchargeable sur www.urbalyon.org

LA CONCERTATION DANS UN QUARTIER EN RENOUVELLEMENT URBAIN

Rennes



L'Audiar, en coopération avec l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes, à la demande de la Ville de Rennes, a animé entre 2010 et 2014 une démarche de concertation dans le projet de renouvellement urbain du quartier de Blossne (18 000 habitants). Elle est intervenue dans la coordination des acteurs et la conception des actions et a proposé des méthodes pour faciliter l'implication des habitants et pour encourager le croisement des regards de chaque acteur. En 2015, au moment où ce projet entre dans une phase plus active, ce point d'étape présente une synthèse des principales actions de concertation : méthode, objectifs, résultats et impact sur le projet de quartier. ■

→ Documents téléchargeables sur www.audiar.org/documents_blossne

QUEL BASSIN DE VIE EN FINISTÈRE ?

Brest



La réforme territoriale en cours est porteuse d'évolutions institutionnelles touchant particulièrement l'organisation intercommunale. C'est dans ce contexte que le Conseil départemental du Finistère a exprimé le souhait de disposer d'éléments d'appréciation permettant de mieux comprendre les logiques de l'organisation territoriale dans le département. Cette étude rassemble un ensemble cartographique susceptible d'apporter des éléments de lecture du fonctionnement territorial à l'échelle départementale. Son objectif est d'aider à identifier différents périmètres pertinents en termes de conduite de l'action publique, au regard des évolutions des modes de vie des habitants du Finistère. ■

→ Document téléchargeable sur www.adeupa-brest.fr



COLLOQUE Réconcilier la ville et l'autoroute

Le 26 mai s'est tenu à la Caisse des dépôts un colloque consacré aux autoroutes urbaines, à l'initiative de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), de Ville et Transports en Île-de-France (VTIF) et de l'Association des métropoles et communautés urbaines de France (ACUF). La diversité des personnes présentes à la tribune comme dans la salle souligne que ce sujet concerne un grand nombre d'acteurs, à la faveur d'un renouvellement d'approche : urbanistes et architectes, concessionnaires autoroutiers, aménageurs, ingénieurs, universitaires, experts des agences d'urbanisme et élus.

L'autoroute urbaine est un héritage à assumer et à adapter à la ville

La journée a été marquée par la présentation de travaux réalisés, en cours ou en projet, en Île-de-France (La Défense, A4), Marseille, Strasbourg, Lyon, Tours, Bordeaux, mais également à l'étranger avec les exemples de Portland, New York, San Francisco ou Séoul. Loin d'être stigmatisées, les autoroutes urbaines ont été abordées dans toute leur complexité et leurs potentialités comme « projets métropolitains » : une métamorphose possible pour diversifier les mobilités par d'autres modes de transports, reconquérir des espaces publics à vivre, mais aussi valoriser du foncier pour construire, tout en limitant les pollutions et nuisances pour les deux millions d'habitants qui vivent à moins de 200 mètres d'une autoroute.

L'autoroute urbaine, support de projets métropolitains

Un constat partagé : il faut distinguer l'infrastructure et les modes de déplacement qu'elle supporte. Les usages évoluent plus vite que l'infrastructure. Tout projet concernant les autoroutes urbaines doit intégrer la multiplicité des modes de déplacement et des nouveaux usages, l'optimisation des capacités, et être résilient, modulaire, parfois réversible. C'est

un lieu où l'innovation a sa place, au-delà des normes.

En zone urbaine, la vitesse la plus efficace sur autoroute se situe entre 50 et 70 km/h. Or réfléchir avec des vitesses basses permet de repenser l'architecture de la voirie et d'accueillir des projets urbains aux abords de l'autoroute devenus moins bruyants et pollués. Sa transformation en avenue urbaine prend du temps, mais est le plus souvent possible, plus facile à faire accepter à la suite d'une crise ou d'une opportunité. La métamorphose est d'autant mieux acceptée quand elle est progressive et se pense en association avec les acteurs locaux, élus, collectivités territoriales et riverains. Proposition est faite de poursuivre la dynamique en organisant des groupes de travail associant collectivités, concessionnaires, aménageurs, experts, concepteurs et services de l'Etat. ■

SÉMINAIRE

« Attractivité des territoires : mirages, virages et ancrages » à Strasbourg

L'ADEUS, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, la FNAU, le CNER et l'Université de Strasbourg, organisait le 11 juin un séminaire international à destination des élus et des praticiens du développement des territoires. Il se déroulait en deux tables rondes d'élus de métropoles et de régions, nourries par différentes contributions nationales et internationales sur les déterminants de l'attractivité et les politiques publiques menées.

L'attractivité des territoires est souvent perçue comme sa capacité à capter des ressources extérieures. Face à une compétition généralisée pour attirer de nouvelles activités, des facteurs de production, de la main d'œuvre qualifiée, les territoires sont conduits à une concurrence dans un jeu le plus souvent à somme nulle. Avec la mondialisation des économies, la mobilité au cœur des valeurs et du fonctionnement de nos sociétés, les interdépendances sont croissantes entre territoires : cette perception de l'attractivité et les dispositifs

pour la soutenir sont devenus insuffisants. Comment tenir compte de ce nouveau contexte, de l'argent public rare, dans un paysage institutionnel recomposé autour des métropoles et grandes régions ? Il semble utile de mobiliser de nouvelles postures, d'autres concepts.

La journée a permis de débattre des déterminants de l'attractivité et des opportunités d'adaptation des politiques publiques, notamment à l'heure du passage en métropoles et en grandes régions. ■

Pour en savoir plus : → www.adeus.org

CONCOURS D'IDÉES

Repenser la place de l'autoroute A10 dans l'agglomération de Tours



Sous l'autoroute A10.

L'abandon d'un contournement autoroutier étant acté, la Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus ambitionne d'améliorer l'insertion urbaine de l'infrastructure, par une approche innovante, plaçant les usages et les transformations douces au cœur du processus. Pour ce faire, elle a monté un partenariat avec Vinci Autoroutes, et s'inscrit dans le programme « Passages, espaces de transition pour la ville du 21^e siècle », piloté par l'Institut pour la ville en mouvement (IVM).

Le concours « Et si l'autoroute A10 ouvrait le(s) passage(s) urbain(s) ? » a pour but de faire émerger des scénarios innovants qui redynamisent les connexions entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps tout en maintenant la fonction autoroutière. Le workshop réunissant 7 équipes en compétition s'est déroulé du 28 mai au 1^{er} juin 2015. Le projet lauréat sera désigné prochainement. ■

→ Pour en savoir plus : www.atu37.org

L'individu créateur de ville

La préparation de la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, qui se déroulera à Lyon les 19, 20 et 21 octobre 2015, s'appuie sur une conviction et sur une prise de conscience. La première est qu'il ne faut plus penser et faire la ville pour, mais avec chaque individu qui la compose. La seconde est que chaque individu est en interaction constante avec son environnement physique, culturel et social, ce que l'on appellera la ville par simplification, mais cela concerne en fait une pluralité d'espaces et de lieux, et qu'il en est tour à tour usager, habitant ou citoyen.

Cette conviction et cette prise de conscience nous interrogent en profondeur, car il ne s'agit pas d'un simple effet de mode. Les agences d'urbanisme doivent s'engager dans un renouvellement de leurs modes de faire et donc de leurs compétences, afin d'accompagner au mieux les territoires, et leurs acteurs, pour répondre aux difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ces difficultés sont notamment l'effet de repli que peut générer la mondialisation et les inégalités sociales et économiques qui l'accompagnent, auquel il faut répondre en permettant au plus grand nombre de s'inscrire dans la gestion et la transformation de leurs espaces de vie. Il s'agit également de faire face aux enjeux climatiques et énergétiques, en recherchant l'engagement de chacun et l'évolution des comportements de tous, dans et en-dehors des processus institutionnels. Et il est nécessaire aussi d'envisager l'action publique elle-même autrement, moins descendante, alors que la contraction générale des budgets des collectivités les oblige à réduire significativement leurs interventions.

Cette nouvelle Rencontre nationale des agences d'urbanisme sera l'occasion de présenter des expériences variées, dans lesquelles l'individu aura trouvé sa place, d'en discuter les résultats ainsi que les conséquences pour l'action publique et dans nos pratiques professionnelles. Ce dossier préparatoire, largement illustré par les agences d'urbanisme, permet de partager nos questionnements et d'annoncer nos débats à venir.

Par Michel Le Faou,

Président de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise Adjoint au Maire de Lyon et vice-président de la Métropole de Lyon En charge de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville





PROBLÉMATIQUE

L'urbaniste ne doit pas avoir peur de l'individu

[Par **Damien Caudron**, directeur général, et **Pascale Simard**, directrice en charge de l'innovation et des réseaux de compétences de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise]



© Urbalyon, Marie-Pierre Ruch

Depuis une vingtaine d'années, l'action publique qui conduit l'aménagement de nos villes et le développement de nos territoires s'appuie sur le triptyque du développement durable, conjuguant dans un équilibre fragile les approches économique, environnementale et sociale.

Un contexte de profondes transitions

Force est de constater les résultats limités des politiques ainsi engagées avec, le plus souvent, une simple atténuation des désordres qu'il fallait résorber. En effet, loin d'être apaisés, nos territoires sont aujourd'hui confrontés à de multiples transitions : la métropolisation, qui recompose les espaces vécus, la mutation de notre économie, qui fragilise les territoires, les entreprises et les hommes, les changements environnementaux, portés au débat planétaire mais difficiles à appréhender au quotidien, les clivages sociaux et sociétaux, qui favorisent la montée des oppositions.

Par ailleurs, la contraction générale des budgets publics limite aujourd'hui la capacité d'intervention des collectivités et donc la possibilité de corriger les impacts parfois brutaux de ces transitions, au risque d'entraîner les territoires dans une spirale négative et de rompre

notre contrat social (puissance publique, services publics, protection sociale...).

De nouvelles attentes de nos concitoyens

Dans ce contexte, l'affirmation de nouvelles revendications, prônant la qualité de vie et le bien-être individuel, l'apparition de collectifs éphémères, la multiplication d'initiatives « en-dehors » des champs traditionnels de l'action publique questionnent les décideurs. Les actualités récentes, locales et nationales,

L'individu porte de nouvelles convictions, exprime ses revendications et est lui-même porteur de projets

montrent la capacité de nos concitoyens à rejeter les projets proposés lorsqu'ils n'y sont pas associés, lorsqu'ils ne sont pas écoutés, lorsque la pédagogie réciproque n'est pas possible. Le risque d'un fossé grandissant est réel si les « sachants » de la ville (élus, techniciens,

professionnels...), acteurs traditionnels de sa gestion et de sa transformation, ne se mettent pas à l'écoute.

Loin d'être un rejet de l'intérêt général, il s'agit de nouvelles formes d'action, cherchant à s'affranchir des cadres normés. L'individu ne s'oppose pas à ce qui est collectif. Au contraire, il cherche à être actif, convaincu des limites des dispositifs proposés par les réglementations et de fait par les collectivités. Il porte de nouvelles convictions, exprime ses revendications et est lui-même porteur de projets. Il est dans l'individuation et non dans l'individualisme.

L'individu comme totalité, pleinement appréhendable, constant et stable n'existe pas. C'est au contraire une personne qui s'adapte et s'actualise en permanence. C'est grâce à la rencontre de l'autre, des autres, à la multiplication des expériences, que l'individu se construit, se singularise, et s'accomplit. Lié à son histoire personnelle, son environnement, ses intentions et projections du futur, cet individu adapte ses actes, ses choix et ses exigences selon le contexte et la situation. Il s'inscrit alors pleinement « en société ».

Une action publique en renouvellement

Dans un monde incertain et une société fragmentée, l'argumentaire des politiques

et des projets doit maintenant conjuguer non seulement les préceptes du développement durable, mais aussi donner l'envie et la possibilité à chacun de contribuer à la construction d'un avenir individuel et collectif. Il est nécessaire d'actualiser nos référentiels pour inclure les demandes / les attentes / les besoins de nos concitoyens, au risque sinon de conforter le sentiment d'exclusion de la décision publique. Il s'agit là de s'inscrire dans une action publique « à hauteur d'homme » (Montaigne) qui intervient sur « les problèmes au quotidien » (Max Weber). Alors que l'action publique va devoir se faire avec des capacités d'investissement et des moyens de fonctionnement en baisse, l'usage doit prendre le dessus sur l'ouvrage.

Les réformes engagées, les politiques menées, les technicités proposées, les opérations réalisées, n'ont de sens que si elles améliorent la vie de chacun et au quotidien. La création de la Métropole de Lyon, et ses nouvelles compétences, doit ainsi permettre de placer la personne au cœur du projet et de l'action de la collectivité. La dernière contribution du Conseil de développement du Grand Lyon s'inscrit dans cette conception de l'action publique. Intitulée « Quelle Métropole pour les citoyens », elle fait 40 propositions pour une Métropole « inclusive, solidaire et citoyenne ».

Trois figures d'individus : usager, habitant, citoyen

Comprendre les comportements, les attentes et les revendications des individus nécessite de les contextualiser. Dans les champs d'intervention des agences d'urbanisme, trois registres d'action peuvent être différenciés.

Le premier registre est fonctionnel. Il fait référence à la figure de « l'individu-usager ». Il s'agit pour lui d'avoir accès à un certain nombre de fonctions et de services : se loger, se déplacer, travailler, s'alimenter, se divertir, se soigner, se cultiver, etc.

Le second registre renvoie à la perception (émotionnelle, affective, mémorielle, symbolique, imaginaire...) et s'incarne dans « l'individu-habitant ». Il s'agit de

l'individu qui « habite » sa ville, à la fois physiquement, culturellement et socialement. Il ne fait pas usage des lieux mais les investit.

Le dernier registre concerne ce qui fait commun et société. Il révèle « l'individu-citoyen » ou encore politique, qui peut adopter, contourner, contester les règles et valeurs communes, mais aussi contribuer à en produire de nouvelles et à les institutionnaliser.

Ces trois registres d'action de l'individu peuvent s'entremêler dans les choix et les comportements de chacun.

Il convient de ne pas les confondre, mais de les démêler pour mieux les comprendre et apporter des réponses appropriées. La manière de mesurer les faits, par des outils statistiques ou des enquêtes qualitatives, par exemple, est chaque fois différente. Mais surtout la parole des individus, autant singulière que collective, sera différente selon le registre d'action autour duquel elle est interpellée. Les modalités d'écoute et de dialogue devront être adaptées selon les objectifs poursuivis par les acteurs publics. ■

→ DEVENIR UN INDIVIDU

À proprement parler, nous ne sommes jamais un individu, un individu achevé. Nous le devenons sans cesse. Sans cesse nous devenons autre chose que ce que nous étions un moment plus tôt. Chacun se nourrit des expériences qu'il assimile en permanence et qui constituent son vécu. Nous évoluons au gré des expériences que nous ramassons sur notre route. Le processus par lequel nous - individus - sommes en devenir, en train de devenir autre, c'est l'individuation.

« Toi-même, à tout instant, tu diffères de toi-même »

Socrate

Ainsi définie, la notion d'individuation s'oppose à celle d'individualisme. L'individu-individualiste existe bel et bien, mais ce n'est pas le destin naturel de l'individu. À chaque instant, d'innombrables possibilités s'offrent à nous. L'individualisme survient lorsque l'individu suit la mauvaise pente, celle qui conduit à ne plus se préoccuper que de soi. L'individuation qui consiste à s'engager dans des voies qui ne tiennent pas compte des autres, c'est l'individualisme.

« Plus on généralise l'intérêt particulier, plus il devient équitable »

Frédéric Worms

À moins de céder au renoncement, chaque individu éprouve la prise d'initiative comme une forme de liberté à laquelle il aspire. Notre société se doit de favoriser la projection heureuse vers l'avenir qu'on appelle tantôt le rêve, tantôt l'espoir, et qui commence avec la possibilité pour chacun d'imaginer un futur désirable. L'individualité d'une personne, son autonomie, est d'autant plus forte que la société permet à ses aspirations de se concrétiser. Les projets des individus ne s'opposent pas nécessairement à ceux des collectivités. Souvent ils viennent les compléter ou satisfaire des besoins non pris en compte, parfois même non identifiés.

« L'autonomie sociale, c'est-à-dire la démocratie bien comprise »

Philippe Caumières

Adrien Payet, étudiant en Master Ethique et développement durable, Université de Lyon 2, stagiaire à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise



SÉMINAIRE PRÉPARATOIRE

Regards croisés sur un individu pluriel

[Par Vincent Guillaudoux, sociologue, Directeur associé de TMO Régions]

Le séminaire préparatoire de la 36^e Rencontre s'est déroulé le 4 mai, organisé conjointement par l'agence d'urbanisme de Lyon et le Laboratoire d'excellence lyonnais « Intelligence des Mondes Urbains ». Il a rassemblé quatre-vingt personnes, praticiens et chercheurs, autour d'un format interactif laissant une large place aux échanges. Ce séminaire vise à ouvrir un espace d'exploration des enjeux soulevés, de mise à l'épreuve réciproque, partant du principe que chercheurs et praticiens s'occupent d'une même réalité et gagneront à croiser leurs connaissances et expériences.

La montée des protestations, la critique des experts et des élites, et plus largement le décalage croissant entre la ville qui se construit et la ville qu'attendent les populations interrogent profondément la prise en compte des aspirations individuelles. Damien Caudron l'a rappelé en introduction, « si la société française est traversée par un mouvement de rejet, d'enfermement et de renfermement, c'est sans doute qu'il y a un projet de société qui ne fait plus sens pour tout le monde et qui doit nous interroger ».

La nécessité de cette introspection collective est d'autant plus actuelle que les individus résistent. Ils résistent à la planification, « développent des tactiques » (Nicolas Géraud), votent mal, ne font pas exactement ce que l'on attend d'eux. Les ouvriers désertent les quartiers, les familles concrétisent leur rêve pavillonnaire de plus en plus loin des centres, les amis du patrimoine pétitionnent, les riverains manifestent, les élus s'inquiètent. Bref, la fabrique de la ville est en tension et les agences d'urbanisme sont invitées à répondre à cette sollicitation « aidez-nous à faire la ville durable avec les habitants ».



© Urbal Lyon, Angèle Baleyrier

Le désamour des individus

Il est donc urgent de remettre de « l'humain au cœur de l'urbain », de l'individu au cœur de la fabrique urbaine. Ce n'est pas simple pour les professionnels de la ville. L'histoire même de l'urbanisme les éloigne de la figure de l'individu. Elle a longtemps été guidée par une pensée planificatrice, à la fois « déterministe, balistique et projective » pour reprendre la terminologie proposée par Philippe Genestier. Une pensée de la certitude sur ce qu'il convient de faire, du

temps long, de l'intérêt général contre les intérêts particuliers, du bien contre le mal.

Et puis, Philippe Genestier l'a rappelé, les concepteurs de la ville n'aiment pas les individus : objet profane, objet autocen-

Aider à faire la ville durable avec les habitants

tré, objet qui ne fait pas sens. La liste des critiques est longue : quant-à-soi, conservatisme, patrimonialisme, irrationalité, frontisme périurbain... Au-delà du procès de leurs motivations « impures », les aspirations individuelles ont quelque chose d'inaudible, d'une part, parce qu'elles ne tiennent pas compte des systèmes de contraintes au sein desquels les acteurs de la ville doivent faire leurs choix, d'autre part, et c'est plus grave, parce qu'elles semblent en première lecture tout simplement impossibles à satisfaire. Que répondre aux désirs d'entre-soi, de maison, d'intimité, de tranquillité, d'espace pour soi, de ville à taille humaine ? A-t-on quelque chose d'autre à négocier

avec les individus que du soft, des bancs, des lampadaires, des aires de jeux, des potagers partagés et toutes choses sans enjeu majeur ? Les individus sont-ils les mieux placés pour savoir ce qui est souhaitable ? Que faire, donc, des individus et de leurs désirs singuliers ?

L'insondable singularité des désirs individuels

Brigitte Bariol a rappelé la difficulté à prendre en compte la diversité des trajectoires individuelles, les volontés d'accomplissement personnel, la diversité de leurs rationalités de choix et d'action. Cette difficulté est d'autant plus prégnante que tous s'accordent à témoigner d'un processus croissant d'individuation et d'atomisation du corps social. Les aspirations individuelles se singularisent, deviennent plus ambiguës, moins lisibles, moins immédiatement préhensibles. Face à l'individu, les savoirs deviennent incertains de sorte que les « sachants » paraissent mieux armés pour commenter la complexité du monde que pour guider les praticiens « sur ce qu'il convient de faire ».

Pour les agences, l'une des urgences est de réinventer des dispositifs d'écoute propices à guider l'action publique : ne pas se contenter de la lecture de macro-données (Jean-Marc Offner), être attentif aux traces (Nicolas Géraud), aux objets et aux dispositifs techniques (Jean-Yves Toussaint), aux liens et aux interactions (Bianca Botea), être moins substantialiste (Denis Cerlet), se méfier des idoles, au sens que Francis Bacon donne au mot. Il s'agit également de promouvoir des approches plus transversales et plus collaboratives où chacun peut mettre en commun ce qu'il sait des usages et des aspirations, ou ce qu'il sait de la manière de les capter et de les comprendre (Nicolas Géraud). Quelles que soient la manière et les écoles, l'invention d'une nouvelle posture et de nouveaux processus d'écoute apparaît au fil des échanges comme étant l'un des sujets majeurs.

L'individu au secours des praticiens

Avec la prise en compte de l'individu, il n'y a plus de mode d'emploi et de manière toute faite de faire la ville. Il

faut revenir constamment vers l'usage, promouvoir des modes de conception plus itératifs, plus hybrides, plus ouverts. La participation, tout aussi imparfaite soit-elle, répond à cet enjeu. Catherine Trébaol, Anaïs Lora, Marion Boissel et Laurent Chenevez s'en sont largement fait l'écho. Elle permet de

Réinventer des dispositifs d'écoute propices à guider l'action publique

mobiliser une nouvelle forme d'expertise moins complexe, plus opérante, plus immédiate et plus propice à la conduite de l'action publique. La fabrique de la ville doit désormais « associer maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'usage » (Henri-Noël Ruiz), quitte à développer l'expertise des individus en les formant ou en renforçant leur capacité contributive en fonction de la technicité des sujets.

La nécessité participative ne fait pas débat, mais elle est en elle-même porteuse de nombreuses questions et de conditions. Elle suppose à tout le moins que les individus aient envie de jouer le jeu participatif, ce qui, comme le rap-

pelle Marion Boissel, n'est pas acquis. La demande participative est d'abord une demande institutionnelle dont on n'est pas certain qu'elle trouve un écho auprès de l'ensemble des individus. Ils doutent de la valeur de leur expertise (Catherine Trébaol), s'interrogent sur l'utilité et la sincérité réelle des procédures (Marion Boissel, Fabien Bressan), questionnent l'opportunité des thèmes sur lesquels ils sont invités à participer (Nicolas Géraud), refusent de consacrer autant de temps et d'énergie à un sujet qu'ils croyaient avoir délégué (Jean-Marc Offner).

Henri-Noël Ruiz témoigne sans ambiguïté de l'intérêt des démarches participatives, mais il invite également, avec Jean-Marc Offner et Jean-Yves Toussaint, à instruire avec sérieux les critiques qui leur sont adressées, notamment celles qui touchent au statut de la parole des individus et à la façon de la prendre en compte dans le processus démocratique. En clair, la participation s'impose mais elle nécessite encore d'être débattue, « mûrie » et clarifiée pour convaincre, au-delà des postures de condescendance, l'ensemble de la chaîne de production urbaine, des élus aux praticiens, en passant par les individus eux-mêmes.

Enfin, la participation n'est pas la réponse ultime aux questions posées par la prise en compte de l'individu. Elle reste « une manière de rabattre l'individu sur le groupe » (Philippe Genestier), c'est-à-



© Urbal Lyon, Angèle Baleyrier



Le Laboratoire d'excellence « Intelligences des Mondes Urbains » (IMU) de l'Université de Lyon est un dispositif de recherche et d'expérimentation sur la ville, qui réunit 510 chercheurs issus de 29 disciplines

différentes. IMU est financé dans le cadre du programme national « Investissements d'avenir » pour une durée de 10 ans (2011-2019).

IMU associe de façon pragmatique sciences dures et sciences sociales, mais également chercheurs et praticiens, avec le souci de ne jamais séparer connaissance et action. C'est donc naturellement que les enjeux soulevés par le séminaire préparatoire ont suscité l'intérêt de la communauté IMU. L'implication d'une vingtaine de chercheurs a permis d'interroger la prise en compte de l'individu dans la fabrique de la ville à partir d'éclairages issus de différentes disciplines (géographie, aménagement-urbanisme, anthropologie, philosophie et sciences politiques). ■

Remerciements particuliers à Bianca Botea (Lyon 2, CREA), Denis Cerlet (Lyon 2, CREA), Lydia Coudroy de Lille (Lyon 2, UMR EVS), Henry Dicks (Lyon 3, IRPHIL), Philippe Genestier (ENTPE, UMR EVS), Jean-Yves Toussaint (INSA, UMR EVS).



dire une manière de ne pas traiter de l'individu dans son individualité et dans ce que cette individualité a de singulier et de problématique.

Ouvrir le champ des possibles

Jean-Marc Offner a rappelé que la tentation de tout prendre en charge et tout maîtriser est un travers de la profession. Cette hyperprésence n'est pas nécessairement souhaitable. Premièrement, parce qu'il est essentiel de laisser des espaces de liberté propices à la créativité (Fabien Bressan). Deuxièmement, parce que comme le souligne Isabelle Chevenez, si l'on investit le registre participatif, il faut quand même avoir quelque chose à négocier. Troisièmement, parce que les habitants sont attachés à ce qui est appropriable par tous, pour une diversité d'usages, ce qui va à l'encontre des projets actuels de plus en plus définis et donc finis (Annabelle Michon). Evoquant tour à tour le Jardin des Amarantes et des expériences internationales, Yves Comas et Lydia Coudroy de Lille témoignent de la capacité créative et collaborative des individus, une capacité qui vit en-dehors des cadres institutionnels et à laquelle il faut pouvoir donner une chance. Favoriser les émergences, inciter à la créativité, promouvoir les initiatives, c'est d'abord accepter de ne pas tout border, réduire et limiter. Laisser le champ libre à la créativité, c'est aussi laisser de la place aux approches alternatives, décalées, aux artistes, et plus largement à toutes sortes de compétences et de professions aujourd'hui peu impliquées dans la fabrique urbaine (Fabien Bressan). Cette ouverture néces-

site une forme de modestie des professionnels de la ville à qui il est demandé de se mettre en situation d'accueillir d'autres avis et d'autres manières de voir que celles qui sont admises au sein de la profession. De même, Nicolas Jouvenceau s'interroge sur les conditions et les postures nécessaires à la libération du potentiel d'autrui.

L'appel aux citoyens

L'individu ne se résume pas à ses caprices, à ses initiatives et à sa créativité. Il est également capable de se mettre à distance de lui-même et de prendre en compte d'autres dimensions que ses intérêts propres. La figure du citoyen cohabite avec de celle de l'individu. Elle interroge ce que chacun est en capacité

Tout un corpus de sujets glissants qui suscitent autant l'inconfort que l'envie du débat... et déstabilisent l'urbaniste

d'apporter au collectif, non seulement dans ses engagements collaboratifs mais également dans ses choix et comportements quotidiens (Henri Dicks). Mobiliser l'individu citoyen, ce n'est pas uniquement faire appel à l'altruisme, c'est aussi être en capacité de réintroduire une logique d'échanges entre l'individu et le collectif. Il s'agit concrètement de remettre en perspective ce que chacun

a à gagner dans le souci du commun et de créer les conditions d'une prise en compte du collectif par les individus (Brigitte Bariol, Fabienne Brugère).

Impliquer les individus, restaurer la part du rêve

La ville durable et solidaire constitue la dernière déclinaison du projet planificateur : densifier, lutter contre l'étalement urbain, mixer les populations, limiter la place de la voiture... C'est un récit qui a du sens, mais c'est un récit de la raison et de la nécessité, plus qu'un récit de l'espoir et du bonheur. Il ne s'adresse ni aux imaginaires, ni aux désirs. Jean-Yves Chapuis l'a rappelé : « dans un monde incertain où l'incertitude est autant dans l'action que dans la connaissance, il faut pouvoir construire un récit dans lequel chacun se sente partie prenante ». Il rappelle que ce récit ne peut pas être uniquement technique, sacrificiel, éthique et moral, il doit être porteur, pour reprendre les propos de Fabienne Brugère, de rêve, d'avenir et de promesse. Reformater le récit, ce n'est pas uniquement mieux « marketer » le projet pour faire avaler la pilule, c'est fondamentalement changer de posture et interroger les bénéfices de chaque projet, de chaque programme pour les individus. Poser la question des bénéfices oblige à investir les registres évoqués par Gilles Lipovetsky et Fabienne Brugère en introduction du séminaire : la sécurité, l'entre-soi, le bien-être, le plaisir, le désir, l'affect, l'attachement, le « care », les émotions. En somme, tout un corpus de sujets glissants qui suscitent autant l'inconfort que l'envie du débat... et déstabilisent l'urbaniste. ■

L'individu usager

[Par Catherine Trébaol, directrice générale de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise]

L'individu est avant tout utilisateur de la ville, d'une somme de fonctionnalités qui lui sont proposées pour assurer ses besoins fondamentaux : se loger, travailler, se déplacer, consommer, se divertir... Il use ainsi de la ville, il en fait usage. Mais s'il en est le destinataire final, il est trop peu souvent, ou trop tard, impliqué dans la conception de ces services. A défaut d'être associé en amont, ou de trouver satisfaction dans les projets qui lui sont proposés, l'individu devient lui-même concepteur de services (co -voiturage, -working, -location...).

Associer l'utilisateur final à la conception des projets

La conception actuelle des projets de la ville est très souvent le fait de « sachants », à savoir élus, techniciens et professionnels. Rares sont les expériences abouties dans lesquelles l'utilisateur a non seulement été écouté, mais a

pu trouver sa place dans le processus de conception. Pourtant, à côté de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'usage a sa place. Il s'agit d'associer les individus ordinaires, ceux qui ont l'expertise d'usage, qui manque parfois aux concepteurs, ceux auxquels sont destinés les projets. Dans bien des cas, l'association de l'usager à la conception des projets est non seulement légitime, mais nécessaire.

Permettre l'appropriation des projets

Tant les processus que les représentations limitent la capacité d'appropriation des projets par les individus. Répondant à des obligations réglementaires, des organisations institutionnelles, des contraintes techniques, bon nombre de projets sont mal compris, peu appropriés et finalement mal, ou peu, utilisés. La représentation en plan ou la projection dans le temps

long ne sont pas accessibles à tous. Or sans appropriation, le projet cristallise les oppositions. La précision du projet fige l'usage et en limite l'appropriation par le plus grand nombre, au risque de rendre la réalisation rapidement obsolète.

Accompagner les projets spontanés

Chacun est aujourd'hui en capacité d'être initiateur des solutions dont il considère avoir besoin et que les collectivités ne lui apportent pas. Les communautés d'usagers s'organisent pour partager des services, les plates-formes de *crowdfunding* permettent la réalisation de projets, les applications numériques apportent des réponses d'usages là où la collectivité répondrait par l'ouvrage... En accompagnant ces initiatives, les collectivités permettent à l'individu-usager de prendre place dans la fabrique de la ville et de répondre autrement aux besoins de la vie quotidienne. ■

ESSONNE SEINE ORGE

Les modes de vie dans la grande couronne francilienne : vers la fin des clichés

[Par Pauline Silvestre, doctorante, chargée d'études, Audeso]

L'appréhension des modes de vie en grande couronne est souvent réduite à des lieux communs. Afin de pallier cette lacune, l'Audeso a engagé une recherche, à travers une convention Cifre (Audeso/Lab'Urba), concernant les habitants du Centre Essonne-Seine-Orge (CESO, périmètre d'étude de l'agence). Ce territoire de 600 000 habitants est marqué par sa diversité urbaine et sociale. Ce doctorat s'inscrit dans un agenda marqué par la mise en œuvre de la métropole du Grand Paris, de la restructuration intercommunale en grande couronne et de la loi Maptam. En levant le voile sur les relations que les indivi-

us entretiennent avec certains lieux, du CESO ou non, elle questionne le rapport au territoire francilien. Ont-ils des rapports privilégiés avec Paris ? Recourent-ils à d'autres centres ou pôles ? Comment conçoivent-ils la proximité géographique ? Après douze entretiens avec les décideurs locaux, une enquête auprès de vingt-sept acteurs connaissant bien le CESO et ses habitants a montré le caractère structurant des lieux de consommation (centre commercial d'Évry 2, zone commerciale de la Croix-Blanche, marchés locaux...) et des espaces de nature (forêts de Sénart et de Fontainebleau, bords de Seine...) dans les modes de vie.

Une enquête (70 entretiens semi-directifs) est en cours auprès d'habitants de types de lieux de résidence caractéristiques du CESO. Elle indique que, loin de subir un mode de vie unique et dépendant de Paris, les habitants activent leur connaissance du territoire, recourent à leurs ancrages sociaux et s'emparent d'autres outils (internet, revende...) pour composer avec agilité avec des ressources variées et éclatées. Action publique en faveur de l'équipement des territoires, connexion et mobilité, métropolisation des attentes : autant de clés pour comprendre les modes de vie et de consommation des habitants de grande couronne à l'heure de la maturité de ces territoires. ■

Fabienne Brugère, Gilles Lipovetsky et Bernard Stiegler ont introduit en vidéo les enjeux du thème de la 36^e rencontre FNAU.



FABIENNE BRUGÈRE

Philosophe, elle a présidé le Conseil de Développement Durable de Bordeaux pendant cinq ans, en marge de son poste de professeure. Principale représentante du mouvement de l'éthique du care en France, elle est par ailleurs spécialisée en esthétique et philosophie politique.



GILLES LIPOVETSKY

Philosophe et sociologue, il est le penseur français de l'hypermodernité, de l'hyperindividualisation, de l'hyperconsommation, bref, de tout ce que la société a d'« hyper », d'extrême. Il dresse, en 1989, un portrait noir de l'individualisme contemporain dans *L'ère du vide*. Son regard sur l'individu ne cesse d'évoluer vers une position plus nuancée.



BERNARD STIEGLER

Philosophe spécialiste des enjeux sociétaux liés à l'ère numérique, il est directeur de l'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Georges Pompidou et président d'Ars Industrialis, une association de réflexion autour des enjeux sociétaux.



MULHOUSE

Mieux comprendre le comportement des voyageurs de la ligne ferroviaire Mulhouse-Thann-Kruth

[Par **Stéphane Dreyer**, chargé d'études principal mobilités / réseaux, AURM]

L'agence d'urbanisme de Mulhouse travaille depuis plusieurs années sur le projet et le suivi de la liaison ferroviaire Mulhouse-Thann-Kruth. Cette ligne a la particularité d'accueillir depuis décembre 2010 des circulations trains TER, trams-trains et tramways. En 2014, l'agence a proposé à ses partenaires de mieux comprendre la perception des « individus voyageurs ». Les utilisateurs de la ligne sont des acteurs essentiels d'une desserte innovante mais qui reste complexe d'utilisation.

Le premier tram-train interconnecté de France

Depuis décembre 2010, le tram-train relie l'entrée de la vallée de la Thur directement au centre-ville de Mulhouse. Les rames de tram-train circulent indifféremment sur le réseau SNCF et sur le réseau de tramway urbain. Les autorités organisatrices de transport (Région Alsace et agglomération mulhousienne) et les exploitants (SNCF et Soléa) sont arrivés à cette prouesse technique et organisationnelle.

La ligne propose une offre train-TER, tram-train et tramway urbain. Deux tarifications et deux systèmes d'information voyageurs coexistent. Les tickets papier se déclinent en trois formats différents. Les règles de validation des titres de transport sont compliquées. Le déplacement est particulièrement complexe pour le voyageur peu habitué au transport public. Or, le projet tram-train avait justement pour objectif de séduire de nouveaux voyageurs occasionnels.

C'est pourquoi l'agence d'urbanisme a proposé d'analyser la ligne en partant de « l'individu voyageur ». Cette initiative a rencontré l'adhésion forte des deux autorités organisatrices et des deux exploitants.

Une démarche légère, réalisable par une « petite » agence

L'étude a porté sur la perception des « individus voyageurs » sur l'offre de transport, la tarification, l'achat et la validation des billets... L'objectif a été d'évaluer ce qui pose problème ou pas. La démarche a aussi permis de déboucher sur des propositions d'améliorations concrètes collant à la réalité du terrain. Pour cela, l'agence a réalisé une enquête qualitative auprès de 140 voyageurs à

bord des trains et des trams-trains. Elle s'est déroulée sur une durée de cinq jours, dont un samedi. L'enquête qualitative est une « démarche légère », réalisable par une petite agence de moins de 20 salariés.

Mieux répondre aux attentes de « l'individu voyageur »

L'enquête a montré qu'il n'y a pas un groupe d'usagers mais des groupes d'usagers. Le voyageur de la semaine, se déplaçant pour le travail ou les études, est sensible à l'offre de service, au confort des rames et à l'information voyageur en cas de situation perturbée inopinée. Le voyageur du samedi, se déplaçant pour l'achat ou des visites, est plus sensible à la compréhension des tarifs. Ainsi, une information voyageur plus réactive en cas de situation pertu-

bée pourrait répondre aux attentes des voyageurs de la semaine. La simplification de la tarification permettrait de capter de nouveaux voyageurs occasionnels. L'enquête a révélé qu'il est possible de mettre en place des mesures peu coûteuses répondant aux besoins spécifiques de chaque groupe. Elle a aussi permis d'évacuer certains sujets. Par exemple l'affichage de temps d'attente dans l'urbain et d'horaires sur la partie ferroviaire ne pose aucun problème aux voyageurs.

La meilleure connaissance des usagers sur une ligne de transports collectifs permet de faire émerger des propositions simples, efficaces et souvent peu coûteuses. La méthode utilisée présente l'intérêt d'être concrète, simple, peu onéreuse et de permettre une déclinaison rapide sur le terrain. ■



Dans Mulhouse, les trams-trains « gris et bleus » circulent sur les mêmes voies que les tramways jaunes.

© AURM

PARIS

Les jeunes à Paris et l'espace public

[Par **Emilie Moreau**, chef de projet, Apur]

Une étude prospective a été réalisée par l'Apur sur les jeunes à Paris en 2012-2014. L'un des volets de l'étude portait sur leur relation à l'espace public. Une méthode qualitative et participative a été retenue, s'appuyant sur des observations de terrain, la réalisation d'un documentaire et l'organisation d'ateliers de co-production.

Des jeunes « ultra-utilisateurs » de l'espace public

Les travaux ont permis d'élaborer des cartes sensibles donnant à voir les différentes modalités d'appropriation des espaces par les jeunes sur trois sites d'études. Elles montrent que les jeunes sont, plus que toute autre catégorie d'âge, dehors et ultra-utilisateurs de l'espace public. À partir du collège, ils quittent les sphères familiale et scolaire pour investir l'espace public où ils expérimentent et apprennent l'autonomie.

Au sein de cet espace, ils donnent à voir des modes d'occupation spécifiques, sous forme de bulles ou d'îlots relativement en retrait du monde des adultes et de leur contrôle. Les appropriations des jeunes sont très souvent liées à la mise en jeu du corps, intégrant une dimension démonstrative. La surreprésentation des garçons par rapport aux filles constitue une constante des observations. Les seuils des équipements (collège, lycée, gymnase, salle de concert), pas complètement dedans ni complètement dehors,

forment aussi des espaces stratégiques pour les jeunes dans leurs pratiques.

De la carte sensible au tapis d'éveil

Les analyses coproduites avec les jeunes ont fait émerger des pistes de réflexion qui supposent de trouver un équilibre entre laisser-faire et accompagnement.

Une première piste consiste à faire évoluer l'espace public comme un « tapis d'éveil » c'est-à-dire comme un plateau d'enrichissement permissif permettant des appropriations et des expériences. L'enrichissement peut être artistique, il peut concerner le développement physique, permettre une plus grande autonomie ou encore favoriser la socialisation. Il peut être envisagé dans les deux sens : ce que l'espace public apporte à la jeunesse, ce que la jeunesse apporte à l'espace public.

Une deuxième piste consiste à apporter davantage de porosité entre les équipements et l'espace public pour améliorer la qualité des seuils et en faire des espaces



© Apur - David Bourreau

où « on peut être ». Cela suppose d'interroger la place de la grille qui contraint et cloisonne fortement les usages, de travailler à un meilleur confort des espaces dedans et dehors, à la qualité de l'accueil et enfin au degré d'ouverture de l'équipement (pratiques libres, horaires, tarifs).

Les jeunes sont allés jusqu'à formuler des propositions très concrètes qui pourraient donner lieu à des expérimentations. ■

→ Film à voir : <http://www.apur.org/article/documentaire-jeunes-paris>

TOURS

Les ménages opérateurs d'une métropolisation qui ne dit pas son nom

[Par **Jérôme Baratier**, directeur de l'ATU]

En réponse à l'appel à propositions de recherche du Plan Urbanisme Construction Architecture intitulé « La ville ordinaire et la métropolisation », l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours, en association avec plusieurs chercheurs, se propose de qualifier le processus de métropolisation dans l'aire urbaine de Tours. L'hypothèse première est la suivante : l'espace périurbain est consubstantiel de la métropolisation et les villes intermédiaires françaises participent à cette dynamique.

De plus, l'agence fait le postulat que les habitants et les acteurs économiques du territoire sont les principaux artisans de la métropolisation contemporaine et de ses formes localisées. Son approche

sociogéographique vise à recueillir et à analyser leurs stratégies résidentielles et d'implantation, leurs récits et leurs représentations, les liens qu'ils entretiennent avec leur environnement proche comme avec le reste du monde. Il s'agit de mettre en exergue le rôle qu'ils jouent dans l'aménagement du territoire. Pour ce faire, deux approches complémentaires sont mobilisées :

■ une analyse statistique et cartographique afin de caractériser les espaces au sein de l'aire urbaine de Tours. Elle sera complétée par une étude des connexions entre agglomérations grâce à un partenariat entre l'agence d'urbanisme et la Direction régionale de l'INSEE.

■ une enquête sociologique auprès des ménages et des entretiens avec certains acteurs locaux. Celle-ci sera l'occasion d'expérimenter le recours au GPS afin d'appréhender les parcours des ménages pendant une semaine type. L'enquête sociologique doit se dérouler d'ici à l'automne. Pour ce qui concerne la caractérisation des espaces, des premiers éléments de conclusion sont disponibles. La synthèse de l'analyse en stock et en flux des tendances démographiques, économiques et résidentielles de ces dix dernières années, a permis de sous-sectoriser l'aire urbaine de Tours en six espaces qui connaissent des dynamiques propres. ■



L'individu habitant

[Par **Henri-Noël Ruiz**, directeur de l'agence d'urbanisme de Rennes]

La prise en compte de l'individu-habitant questionne notamment la fabrique des espaces publics, tout à la fois lieux de rencontre, de lien social, de détente, voire de ressourcement. Ce sont tous les processus qui sont à repenser lorsque l'on cherche à impliquer l'individu-habitant dans la conception de ces espaces de proximité, qui doit faire appel au vécu et au ressenti personnel.

Tirer constat et expérience

Il est d'abord nécessaire de tirer le constat d'échec de certains projets d'espaces publics, avec pour conséquence des lieux délaissés et des usages détournés, incompatibles avec le vivre ensemble. L'importance des budgets, de surcroît dans une période de restriction, n'est pas la garantie du succès. Il faut s'inspirer de

l'expérience de villes comme Barcelone, Berlin, Bordeaux, Nantes... qui ont réussi leurs projets, et même à en faire un élément de notoriété et d'attractivité, signal de la qualité de vie qu'elles proposent. De nombreux autres exemples permettent d'imaginer la ville autrement et d'expérimenter de nouveaux modes de faire, autour des concepts de Ville agile, d'Empowerment citoyen, d'Urbanisme tactique, illustrés par le BIP ZIP à Lisbonne, le Pavement to parks à San Francisco, etc.

Recourir à de nouvelles méthodes

Aux acteurs publics de proposer les moyens, les lieux, les moments pour que l'individu se sente légitime et suffisamment en confiance pour s'impliquer dans les projets qui concernent les lieux qu'il fréquente et les espaces qu'il s'approprie. Mais en quoi sa parole est-elle porteuse d'un intérêt par-

tagé, et comment s'assurer que tous soient en capacité de s'impliquer ? Acculturer, former les habitants pour leur permettre d'élargir leur échelle de perception suppose le recours à des professionnels de l'ingénierie participative. Cela nécessite de respecter des règles, d'intervenir auprès des habitants en amont, et, alors que rien n'est dessiné ni décidé, de s'adapter à la durée des procédures. Il faut recourir à de nouvelles méthodes, permettant d'impliquer concrètement les individus. Mais encore faut-il que la réglementation autorise une plus grande place aux initiatives et que la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre jouent le jeu et cèdent un peu de leur pouvoir. Principe de précaution, crainte de contentieux, normes et règlements exercent, au moins en France, des contraintes encore difficiles à dépasser pour les acteurs publics. ■

BORDEAUX

Ecouter/capter les signaux faibles pour fabriquer la ville de demain

[Par **Cécile Rasselet**, directrice de l'équipe socio-économie urbaine, et **Emmanuelle Goïty**, sociologue, a'urba]

« La mairie organise beaucoup de jeux pour les enfants sportifs (...) il y a des enfants qui ne sont pas du tout sportifs ! » « J'ai toujours un parapluie sur moi pour me défendre » « Périmachin... t'es à la cambrousse ! »... Morceaux choisis d'une parole qui dit une partie du rapport entre l'individu et la ville. Usagers, habitants, jeunes, vieux, hommes, femmes... ils sont les artisans du quotidien. Depuis vingt ans, l'a-urba expérimente des méthodes pour capter dans ces récits de vie, les signaux faibles. Ceux qui esquissent, au-delà des permanences, le changement.

L'exercice est d'autant plus difficile que les approches chiffrées dominent et peuvent renvoyer le qualitatif à l'accessoire. Pourtant, il n'a jamais autant été question de participation, de concertation, supports d'un urbanisme négocié. Les études de l'agence sur les modes d'habiter, les femmes dans l'espace public, les nouveaux arrivants, les tiers lieux se conjuguent pour mêler les approches. Des chiffres, des groupes focus, des entretiens, des cartes men-

tales. Cet ensemble fait chair. Les retranscriptions sont parfois chahutées. Si l'on s'attache à restituer fidèlement les propos, des voix parfois s'élèvent en retour pour émettre du doute : « la réalité n'est pas comme ça »... Mais la réalité peut se présenter habillée des propos les plus courants... Et il s'agit de respecter cette parole, tout en prenant soin de cerner le contexte dans lequel elle est émise. Si ce quartier est perçu comme un coupe-gorge ou s'il semble moins risqué

de se déplacer en voiture la nuit lorsqu'on est une femme, c'est peut-être « cliché », « connu »... Et alors ?... Ces « clichés » fabriquent la ville. Gardons-nous donc de rendre « intelligible » une parole qui l'est déjà ! L'intérêt est de trouver les points d'accroches qui peuvent faciliter les conditions du dialogue. Les tendances s'inscrivent parfois sur le long terme, et les incisives dans notre société à instant T résonnent et nous accompagnent pour recréer du projet. ■

DUNKERQUE

Co-construire avec les habitants

[Par **Céline Lejeune**, sociologue-urbaniste, chargée d'études et **Jean-François Vereecke**, docteur en économie, directeur du pôle observation & prospective, AGUR]

L'AGUR s'implique de plus en plus dans les dispositifs participatifs avec les habitants. À l'origine de ce choix se trouvent les multiples sollicitations des partenaires, autour notamment des Fabriques d'initiatives locales et des stratégies de développement de l'emploi local.

L'objectif de la co-construction avec les habitants est de favoriser l'adéquation entre les usages, l'expertise des citoyens et les stratégies qui vont être mises en œuvre. Cela suppose de prendre en compte la parole des habitants, leur expertise d'usage, et aussi de les sensibiliser aux questions d'aménagement, d'urbanisme, d'emploi, de les informer (former) sur les contraintes techniques et politiques existantes. Le but : faire converger les points de vue des habitants, des techniciens et des élus.

L'AGUR propose ainsi à ses partenaires de les accompagner dans leurs démarches participatives, d'animer des ateliers, d'apporter une expertise. La seule condition est que l'objet étudié - la thématique, le secteur géographique - relève de ses compétences et s'inscrive dans un véritable projet de co-construction avec les habitants, débouchant sur des réalisations concrètes.

La nouvelle municipalité de Dunkerque a mis en place un dispositif de démocratie participative intitulé Fabrique d'initiatives locales (FIL), dans lequel l'AGUR est impliquée. Il s'agit d'ateliers de travail ouverts à tous les habitants sur un secteur géographique et/ou une thématique identifiés. La démarche a été lancée en début d'année de façon quasi-simultanée dans chacun des quatre grands quartiers de la ville, sur le bien vivre ensemble et les questions de mobilité et de stationnement. La démarche est amenée à se diffuser sur le territoire. Les Conseils citoyens qui doivent être mis en place dans le cadre de la nouvelle politique de la ville devraient prendre cette forme.

Des états généraux pour l'emploi local

De son côté, la Communauté urbaine de Dunkerque a lancé les « États généraux de l'emploi local » (EGEL). Son but était de fédérer la population du territoire pour construire un plan d'action pour l'emploi. L'ensemble de l'équipe observation-



États généraux de l'emploi local : atelier de co-design avec les habitants.

prospective de l'AGUR s'est mobilisé pour accompagner cette démarche inédite.

Entre octobre 2014 et mars 2015, quinze groupes de travail se sont réunis pour trouver des idées nouvelles, faire émerger des pistes stratégiques et suggérer des solutions pour faire tomber les obstacles du marché du travail dunkerquois. Le premier objectif des EGEL était de mobiliser très largement les habitants de l'agglomération. Chacun a eu la possibilité de s'impliquer et de formuler des propositions, que ce soit en participant à des ateliers de co-design, en se connectant au site www.dk-eg-emploi.fr ou encore en remplissant les formulaires de contribution disponibles à la communauté urbaine, dans les mairies ou à l'agence d'urbanisme.

L'AGUR était très impliquée dans ce projet. Elle était membre du secrétariat permanent et intervenait dans l'ensemble des groupes de travail. Sa mission était de fournir des analyses, des tendances, des chiffres, le tout constituant un socle de connaissance de la situation socio-économique et du marché du travail. L'agence a ainsi produit et présenté quinze diagnostics rappelant le défi démographique, les

forces et faiblesses du territoire, ainsi que des éclairages thématiques ciblés pour chaque groupe.

Ce fut l'occasion de rappeler plusieurs grands enjeux (baisse de population, doublement du nombre de chômeurs de longue durée depuis 2009...) mais aussi d'identifier des leviers stratégiques, des secteurs porteurs, des filières d'avenir, des pistes de coopération avec d'autres territoires...

À l'issue de cette démarche, l'agence a produit un mémento intitulé « repères stratégiques » qui a été rendu public le 23 avril lors de la conférence de clôture et diffusé avec le « livre blanc des états généraux de l'emploi local » et la synthèse des propositions. Cette démarche très innovante se poursuit aujourd'hui avec la rédaction d'une feuille de route et la pérennisation de certains groupes de travail. ■

→ Pour en savoir plus : www.agur-dunkerque.org



RENNES

Tenter d'impliquer les habitants sur les espaces publics

[Par **Annaïg Hache**, chargée de concertation, **Camille Morand** et **Dimitri Boutleux**, paysagistes, ainsi qu'**Anne Milvoy**, écologue urbaniste, Audiar]

Impliquer les habitants, c'est leur laisser une place dans la conception ou l'enrichissement de la programmation d'un projet, favoriser leur participation au moment de l'aménagement, l'entretien, et favoriser l'usage d'espaces sous-occupés. Cette implication suppose de nombreux acteurs habitués à des processus de travail dans lesquels la maîtrise d'usage est présente comme réservoir d'idées. La maîtrise d'œuvre est souvent démunie pour animer ces consultations. Pour faire évoluer les pratiques, l'agence d'urbanisme de la métropole rennaise (Audiar) s'est donc investie dans plusieurs aménagements d'espaces publics, avec des approches diverses.

Mobiliser par l'exemple

L'agence a réalisé l'installation de « bacs potagers » dans l'écoquartier de la Courrouze. L'objectif était double : permettre à des habitants de commencer à jardiner en attendant l'ouverture d'un jardin partagé et favoriser le lien entre voisins en pied d'immeuble. Dans ce même quartier, un travail de co-construction d'une aire de jeux a fait évoluer le projet

trise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage en participant à toutes les étapes opérationnelles. Il est en effet fréquent que les ambitions de départ en matière d'usage soient détournées par le processus de fabrication trop linéaire qui favorise les jeux d'acteurs, les contraintes techniques et donc les normes. Travailler sur des sites concrets, donner un rôle aux habitants, produire un espace dans une nouvelle configuration d'acteurs rassemblés autour de la table génère des frottements, parfois difficiles, mais toujours fertiles, et même gratifiants : les professionnels éprouvent un plaisir, voire une fierté à montrer des réalisations dont ils savent qu'elles sont appréciées par des usagers. L'agence d'urbanisme a communiqué récemment sur ce sujet dans le cadre du colloque « Paysage, urbanisme, et santé » et obtenu le premier prix.

Impulser une nouvelle dynamique, sensibiliser, rendre visibles des pratiques qui ont fait leurs preuves

Dans une commune de la métropole et un quartier de Rennes, l'Audiar a travaillé avec les habitants sur la perception et la présence du végétal en ville afin d'aider les élus à identifier les attentes et le niveau potentiel d'intervention des habitants en tant qu'« acteurs-jardiniers » de leur espace public. Ce travail a permis aux élus de savoir où placer le curseur d'implication des habitants pour les futurs aménagements. L'agence d'urbanisme promeut également la mise en place d'aménagements provisoires venant définir progressivement la programmation des futurs espaces publics. C'est ainsi qu'elle a publié une note de présentation d'ex-

périences locales et internationales à l'intention des élus et acteurs. Elle a aussi démarré un travail d'implication d'associations pour imaginer un futur mail (rambla du Blossne) avec le concours de l'institut d'urbanisme. Mener un certain nombre de petites actions sur l'espace commun donne une visibilité immédiate aux intentions de la collectivité. Les villes montrent ainsi comment l'espace public peut être transformé au bénéfice direct des habitants sans mobiliser des budgets pharaoniques. La collectivité prend peu de risques financiers mais se donne aussi un « droit à l'erreur » sur de petits aménagements, en les réévaluant régulièrement. Cet « empowerment » des habitants est un projet politique à part entière. Les élus restent à la barre en définissant les règles de ces joyeuses petites révolutions qui nourrissent la concertation.

Posture et potentiel de l'agence d'urbanisme

L'agence d'urbanisme, de par ses liens permanents avec les collectivités, dispose d'une certaine légitimité à travailler directement avec les services chargés des projets pour faciliter, voire parfois apaiser certaines difficultés rencontrées dans ce processus de travail. L'objectif reste d'accompagner les élus dans la mutation de la ville à moyens constants. Ces approches complètent les démarches habituelles des agences d'urbanisme. Cette démarche émergente à l'Audiar produit des changements à long terme par touches itératives, en confortant ou révélant de nouvelles orientations aux élus, en suscitant des envies. ■



initial des urbanistes en élargissant les tranches d'âge concernées, en proposant des jeux moins classiques (tyrolienne de 22 m) et des matériaux naturels : du sable, de l'eau. Dans le quartier du Blossne en renouvellement urbain, l'Audiar a accompagné une démarche de coproduction du square de Nimègue. Le résultat est à la hauteur des espérances - des espaces variés dans leurs usages (repos, jeu, imaginaire...) - et génère une fréquentation importante et même une sur-fréquentation. Dans ces projets, l'agence d'urbanisme a endossé un rôle de médiateur entre usagers, maî-

L'individu citoyen

[Par **Brigitte Bariol-Mathais**, déléguée générale de la FNAU]

Pour répondre à la diversité des situations des individus, de leurs trajectoires résidentielles, de formation, d'emploi, de mobilité, les politiques publiques ont déjà largement entrepris de se fonder sur « les droits individuels ». Les politiques de l'habitat ont mis en avant l'individu-habitant en passant de l'aide à la pierre à l'aide à la personne, adaptée à la situation sociale de chacun. La formation est devenue un droit individuel rattaché non seulement à l'entreprise, mais à la personne et que chacun doit faire fructifier comme un bagage. La transition énergétique passe par une mutation qui fait du client-usager un acteur à la fois consommateur intelligent, mais aussi potentiellement producteur d'énergie. Les individus sont aussi « instigateurs d'initiatives », par exemple pour trouver des

solutions de mutualisation avec l'avènement du « share », comme pour le partage de solutions de mobilité ou pour organiser des initiatives individuelles en collectifs sur la mutation du cadre de vie (appropriation d'espaces publics ou d'édifices en reconversion, coopératives de logement comme à Zurich en Suisse...). Pour l'action publique, il s'agit de construire des cadres pour ces initiatives en sachant être assez « légère » pour les accompagner, voire les susciter, sans s'y substituer ou les tarir.

Une co-responsabilité à proposer

Ces tendances de fond des politiques publiques marquent une profonde mutation : les services et les valeurs d'usages prennent le pas sur les infrastructures, le système d'actions sur le « grand projet », mais elles nécessitent également de développer la « capacité » de chaque individu.

Pour favoriser l'émergence de « l'individu-citoyen » acteur d'un intérêt commun, l'action publique peut jouer sur la co-responsabilité, mais aussi sur la délégation. Le contrat de réciprocité « tri sélectif des déchets contre nourriture » initié il y a une trentaine d'années avec les populations précaires par la ville de Curitiba (Brésil) est un exemple de co-responsabilité.

De même, le budget participatif permettant de déléguer à des citoyens une marge de choix des priorités de financement d'action publique, dans un cadre donné et suivant des règles démocratiques. Les collectivités latino-américaines ont été pionnières de ces dispositifs qui se diffusent aujourd'hui lentement en France. Sur le champ de l'individu-citoyen, l'innovation viendrait-elle des Suds ? ■

LYON

Intégrer l'expertise sociale pour proposer de nouveaux leviers d'action

[Par **Sylvia Rosales-Montano**, directrice d'études, Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise]

Dans la continuité des démarches de « prospective active », l'agence d'urbanisme de Lyon mène un large travail collaboratif avec les habitants, les professionnels et les élus pour répondre à la vulnérabilité socio-économique et énergétique des territoires.

Les fragilités, un ressort pour l'innovation citoyenne

Concevoir autrement les politiques publiques et proposer de nouveaux leviers d'action s'imposent aujourd'hui à tous les territoires et à toutes les échelles. Cet enjeu est encore plus important lorsqu'il s'agit de territoires et d'habitants à forte vulnérabilité cumulative. L'agence d'urbanisme de Lyon s'est saisie de cette question avec l'appui de la commune de Saint-Fons, et développe aujourd'hui une approche de « prospective collaborative », menée conjointement avec Rhône-Alpes Energie Environnement (RAEE) et le

Laboratoire d'Economie des Transports (LET) du Pôle technique et scientifique de l'Etat, intégrant les multiples vulnérabilités de cette commune. Il s'agit de permettre à l'ensemble des acteurs de la commune de visualiser les fragilités et les risques cumulatifs et d'imaginer des réponses à forte innovation sociale et technique.

Cette démarche intègre les démarches locales participatives, notamment le « Diagnostic en marchant » mis en place par la commune, mais aussi les cadres existants, proposés par les habitants, les médiateurs sociaux ou encore les institutionnels (bailleurs...).





Un diagnostic de questions complexes partagé par tous les acteurs

Saint-Fons, commune limitrophe de Lyon, se caractérise par une « fragilité multi-composite ». Ce cumul implique la démographie (vieillesse), la santé, l'énergie (précarité énergétique, logement et mobilité), la fiscalité et les revenus (précarisation des ménages et des collectivités locales), les questions climatiques, le cadre et les modes de vie (habitat massivement dégradé, enclavement, déficit d'image), les risques technologiques (Vallée de la Chimie), etc. Ces fragilités sont mesurables et quantifiables souvent de manière isolée. Elles ne rendent pas compte des risques cumulatifs et des arbitrages de court terme,

tant individuels que collectifs, privés que publics.

La complexité de cette situation locale et les besoins pour la collectivité locale de s'appuyer sur une base citoyenne et un dire d'experts impliqués, a permis d'expérimenter une « formation-action », approche nouvelle, à forte composante pédagogique et d'écoute, qui cherche d'abord à « former » les citoyens, les experts, la puissance publique et les acteurs privés à un dialogue équilibré.

Une démarche à but opérationnel et de capitalisation

Ateliers de partage des connaissances et d'échanges de pratiques, présence d'experts au sein des ateliers citoyens,

démarches d'écoute des médiateurs... mais aussi enquêtes, observations sociales, analyses techniques s'y conjuguent pour questionner les besoins et rechercher des réponses.

La démarche engagée repose donc sur un processus interactif, itératif et progressif, qui doit conduire dès la fin 2015 à la mise en débat d'un Livre Blanc qui recensera des orientations des politiques publiques et des propositions de projets « intégrateurs du présent et du futur » et d'actions expérimentales publiques et/ou privées. Ce débat est en soi pré-opérationnel, car il hiérarchisera les premiers dispositifs à mettre en œuvre, et de capitalisation afin de diffuser la démarche et ses résultats. ■

BELFORT

« Les Cabanes du Verchat », un projet touristique qui associe le citoyen

[Par Bruno Vidalie, directeur de l'AUTB]

Conscients du manque de notoriété touristique de leur territoire, mais aussi de sa carence en hébergements, les élus d'un territoire frontalier de la Suisse proche de la petite ville de Delle sont porteurs d'un projet touristique doux de « cité lacustre et forestière » en lien avec les étangs et forêts du Sundgau Belfortain... Un projet de 21 cabanes flottantes et dans les arbres, qui contraste forcément avec les pratiques locales de promenade, de chasse et de pêche. L'originalité du projet crée une situation sensible et oblige au partage entre usagers.

La proximité avec la Suisse et l'Alsace ainsi qu'avec la gare TGV de Belfort laissent à penser qu'il existe une clientèle pour une offre touristique d'immersion naturelle contemplative. Le site retenu est exceptionnel : l'ambiance boisée et apaisée d'un étang de 18 hectares en fait un lieu apprécié des amateurs locaux, parmi lesquels les pêcheurs.

Les cabanes plébiscitées

L'agence d'urbanisme intervient comme conseil de la communauté de communes : sur le projet, sa logique, son partenariat, et sur les procédures d'urbanisme relativement complexes qui se justifient. Elle se trouve aussi, en tant qu'ingénierie d'aménagement, dans une situation de médiation parmi les parties prenantes, finalement très nombreuses et différentes dans leur regard sur le projet...

Après un débat public, qui a réuni près de 250 personnes entre les partisans du « oui » parmi lesquels les élus, et les membres des associations de chasse et de pêche, plutôt inquiets ou farouchement opposés au projet, la population de Joncherey a été consultée à l'occasion d'un référendum local, du 3 au 7 novembre 2014. Le lendemain, le public a pu assister au dépouillement, sous l'œil attentif d'un huissier de justice : sur un millier d'électeurs, 542 sont venus voter et 62,7 % se sont déclarés favorables.

Le travail collectif

Le vote a donc légitimé la poursuite du projet et du dialogue avec les associations. Un accord a été trouvé avec les chasseurs dont la pratique est mobile, mais les échanges avec les pêcheurs se sont révélés plus délicats à cause de leur forte appropriation du site, dont l'association est locataire, de petits aménagements réalisés et de cet attachement à un lieu de repos fréquenté depuis toujours. C'est ici qu'il faut travailler ensemble !

Le maître d'ouvrage, entouré de l'équipe pluridisciplinaire, a donc intégré les activités de pêche dans le concept : aménagement de pontons, parkings dimensionnés pour accueillir les véhicules des pêcheurs, espace dédié dans le bâtiment d'accueil du parc : restauration, sanitaires, eau potable... Il doit aussi veiller en continu à la sécurité juridique d'une opération atypique délicate et associant les intérêts publics et privés. ■



SAINT-NAZAIRE

Une ville « pour étudier »... et après ?

[Par Liza Martial-Kerivel, sociologue, ADDRN]

Meilleur accès à l'enseignement supérieur, diversification de l'offre universitaire, allongement de la durée des études... depuis près de 50 ans, le monde universitaire connaît de fortes évolutions interrogeant la présence des étudiants dans les villes. « Les » étudiants comme « les » villes ne constituent pourtant pas des catégories homogènes. Nombre d'analyses se focalisent sur les grandes métropoles, mais qu'en est-il dans les villes moyennes qui concentrent moindres effectifs, filières surspécialisées et formations courtes ?

Saint-Nazaire Agglomération a mandaté l'agence d'urbanisme (ADDRN) pour la réalisation d'une étude sur les modes de vie étudiants. La ville de Saint-Nazaire compte en effet 70 000 habitants et 3 000 étudiants suivant 60 formations. Le travail d'enquête sociologique réalisé en trois phases et en partenariat avec l'ensemble des structures de formation offre un diagnostic précis, cadre d'une réflexion globale sur les dynamiques de la ville. La première phase d'enquête fut consacrée aux conditions de logement avec 1 939 questionnaires administrés. Les résultats déconstruisent parfois des discours convenus : les étudiants sont bien peu présents sur le territoire de la ville-centre. En réalité, 54 % d'entre eux vivent à Saint-Nazaire (hors « Saint-Marc », quartier excentré de bord de mer) et 500 habitent même le centre-ville.



Vue aérienne du site universitaire de Gavy-Océanis, Saint-Nazaire.

Changer la perception des étudiants sur Saint-Nazaire

L'enquête montre que Saint-Nazaire souffre d'un déficit d'image auprès des étudiants, 67 % d'entre eux déclarant que « ce n'est pas une ville à conseiller aux étudiants ». Cette part évolue très peu en fonction du regard qu'ils portaient sur la ville avant de s'y installer. Or, on sait que les trois premiers critères de choix d'un établissement pour un étudiant sont « la proximité avec le lieu d'habitation des parents », « la réputation du campus » et « la recommandation par un proche » (enquête BVA 2012). Des éléments qui apportent un éclairage sur la représentation étudiante à Saint-Nazaire, sa « place » et son « poids » dans la ville. Aujourd'hui, on compte environ 44 étudiants pour 1 000 habitants. Par rapport à d'autres villes moyennes, c'est plus que La Rochelle (28/1 000) mais inférieur à Vannes (123/1 000) ou La Rochelle (100/1 000). L'attractivité universitaire est bien un processus de rencontre entre nombre de facteurs : renommée du campus, qualité du

cadre de vie, débouchés des formations, image véhiculée par la ville. Ainsi, le travail de terrain montre que l'attractivité des filières est beaucoup plus prégnante que l'attractivité urbaine, malgré un cadre de vie privilégié en bord de mer. 91 % des étudiants qui déconseillent Saint-Nazaire pour venir y faire ses études justifient leur positionnement par un déficit de « vie et dynamique étudiante ». Saint-Nazaire est davantage perçue comme une ville « pour étudier » qu'une ville « étudiante », lieu mental qui constitue un aspect fondamental de l'identité sociale estudiantine. Pour François Madoré, « à l'inverse des grandes villes universitaires, il existe une forme de discrétion du phénomène étudiant dans les villes moyennes ». Ils y habitent, y vivent, et pourtant l'occupent assez peu. Les étudiants créent la ville, mais la ville crée aussi ses étudiants. Ainsi, Saint-Nazaire travaille activement au projet structurant de revitalisation et redynamisation de son centre-ville et les étudiants pourraient bien, demain, en constituer un levier majeur et indispensable. ■

LES AGENCES D'URBANISME D'Auvergne ET DE RHÔNE-ALPES SE METTENT EN QUATRE

Olivier Bianchi, Jean-Paul Bret, Pascal Garrido et Michel Le Faou anticipent la création de la Région Rhône-Alpes-Auvergne. Les présidents des agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Grenoble, Saint-Etienne et Lyon se sont réunis pour la première fois à Saint-Etienne début avril pour poser les bases de l'élargissement du réseau rhônalpin et constituer l'offre de services à la nouvelle collectivité des quatre agences d'urbanisme réunies.

► **La fusion des régions Rhône-Alpes et Auvergne n'amène-t-elle pas à rapprocher des territoires fortement contrastés, la première étant plus urbaine, la seconde plus rurale ?**

Olivier Bianchi : L'Auvergne n'est pas si rurale que cela ! Nous avons les mêmes problématiques qu'en Rhône-Alpes. Nous nous posons les mêmes questions liées au processus de métropolisation, à la ruralisation. Il s'agit toujours d'envisager l'aménagement des territoires. En réalité, nous vivons les mêmes choses. Comme Saint-Etienne, nous entamons la transformation de la communauté d'agglomération en communauté urbaine. Nos différences sont simplement d'échelle et de temporalité.

Jean-Paul Bret : Rhône-Alpes peut certes apparaître comme plus urbanisée que l'Auvergne, mais toutes deux sont surtout marquées par une grande diversité de territoires. Aujourd'hui, bien malin qui peut faire la distinction entre les modes de vie des habitants, que l'on soit dans des espaces urbains, périurbains ou ruraux, en raison des échanges et des flux quotidiens entre eux. Même la métropole grenobloise a des communes de montagne, que l'on qualifie de rurales. Aujourd'hui, nous réfléchissons avec les acteurs de tous ces territoires.

► **N'y a-t-il pas un risque de marginalisation des territoires éloignés des grandes agglomérations et des métropoles, aussi bien en Auvergne qu'en Rhône-Alpes ?**

Olivier Bianchi : Il y a parfois un débat stérile qui oppose les territoires. Il faut reconnaître l'effet levier que constituent les métropoles. Cela permet à un ensemble de territoires moins urbains de bénéficier de services métropolitains, mais aussi de s'inscrire dans la dynamique de ces locomotives économiques. Les métropoles ont aussi des devoirs, notamment de solidarité vis-à-vis de ce que j'appelle l'arrière-pays. Mais il faut mieux comprendre les interdépendances entre les territoires.

Michel Le Faou : Lorsque les agences ont été créées, elles ont travaillé d'abord pour

les villes centre, puis pour les agglomérations. Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans une échelle plus grande, appelée métropolitaine. Nous en comptons quatre : autour de Clermont-Ferrand, autour de Grenoble, autour de Lyon-Saint-Etienne mais aussi autour de Genève. On ne peut pas nier ces dynamiques territoriales, qui ne sont pas spécifiques à nos territoires. On les rencontre ailleurs, en France, en Europe, dans le monde. Mais ce qui nous réunit, c'est un plus vaste espace de développement et de solidarité, la région. Nous pensons que les agences d'urbanisme peuvent aider à identifier, comprendre et renforcer les liens entre l'espace régional et ses territoires, dans leur diversité, et les aires métropolitaines.

Jean-Paul Bret : Il est vrai que les élus ont trop tendance à cloisonner, alors que nous disposons avec les agences d'urbanisme d'une ingénierie capable de croiser les approches et d'intervenir à des échelles différentes. Cela crée des liens et aide à lutter contre des fractures éventuelles du fait d'un manque de connaissance ou de réflexion globale. Nous en avons fait la démonstration en accompagnant la DREAL et la Région Rhône-Alpes dans l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

► **C'est ce qui motive ce « réseau à quatre » ?**

Michel Le Faou : Nos quatre agences souhaitent se placer en anticipation des besoins d'ingénierie des territoires de cette vaste région Rhône-Alpes Auvergne. Lorsque nous rassemblons nos espaces d'intervention, nous couvrons déjà plus de la moitié de ce nouvel espace régional. Et chaque agence d'urbanisme a montré au cours des dernières années sa capacité à aller à la rencontre de nouveaux territoires et de nouveaux acteurs.

Le fait que l'on puisse se structurer dès maintenant à quatre, et peut-être demain avec une nouvelle agence d'urbanisme en Savoie, et avec d'autres outils d'ingénierie publique et parapublique, nous donne une



OLIVIER BIANCHI, Clermont Métropole

Maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Communauté depuis 2014, Olivier Bianchi préside la plus petite et la plus récente des agences d'urbanisme de Rhône-Alpes-Auvergne. Créée en 1998, elle intervient dorénavant sur un bassin de quelque 500 000 habitants. Particularité marquante, elle héberge et anime le pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne. Il a l'ambition de transformer la communauté d'agglomération clermontoise en communauté urbaine et en métropole à moyen terme.



JEAN-PAUL BRET, AURG

Maire de la commune du Pin, en Isère, Jean-Paul Bret est président de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, proche de Grenoble. Il plaide pour un pôle métropolitain avec la métropole de Grenoble et la communauté de communes du Grésivaudan, « un territoire diversifié, rural et urbain, au destin commun ». Il préside depuis juin 2010 l'agence d'urbanisme de la région grenobloise, dont le territoire d'action, qui dépasse les limites départementales, compte plus de 700 000 habitants.



PASCAL GARRIDO, Epures

Maire de La Talaudière, près de Saint-Etienne, il préside l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise depuis 2002. Conseiller délégué de Saint-Etienne Métropole, chargé de la réforme territoriale, il a l'espoir de la transformer en communauté urbaine, voire en métropole. L'agence d'urbanisme, Epures, intervient historiquement sur l'ensemble du département de la Loire (soit près de 5 000 km² et 750 000 habitants), et maintenant au-delà, notamment en partenariat avec l'agence d'urbanisme de Lyon.



MICHEL LE FAOU, Urbalyon

Adjoint au Maire de Lyon et vice-président de la Métropole de Lyon, en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, il préside l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise depuis juillet 2014. Depuis 10 ans, elle a engagé sa mutation afin de devenir un outil partagé pour les territoires et les acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise (pour une superficie de 7 500 km² et de plus de 2 400 000 d'habitants) et collabore de plus en plus avec Epures.

réelle force. Nous pouvons ainsi réfléchir et mutualiser nos compétences, nos savoir-faire et nos moyens sur les grandes préoccupations de la future région mais aussi pour satisfaire aux besoins de chaque territoire. Nous le faisons de plus en plus entre les agences d'urbanisme de Grenoble, de Saint-Etienne et de Lyon, et dorénavant avec celle de Clermont-Ferrand.

Pascal Garrido : Aujourd'hui, nous voulons anticiper la transformation de cette grande région et proposer une offre de services à la nouvelle région et à l'ensemble de ses territoires. Nos champs d'intervention sont larges, et la mise en partage entre les quatre agences d'urbanisme nous donne une plus forte solidité encore. Notre volonté première est que les élus régionaux puissent s'appuyer sur ce réseau des quatre agences pour penser l'aménagement du territoire régional et définir les politiques publiques des prochaines années.

Nos dispositifs d'observation peuvent être mobilisés, ainsi que nos compétences pour traiter des champs de l'habitat, du développement économique, de l'environnement, de la mobilité, de l'agriculture... sans oublier bien entendu la planification et le projet urbain.

► **Quelles relations souhaitez-vous avoir avec la future région Rhône-Alpes-Auvergne ?**

Pascal Garrido : Les relations que les agences d'urbanisme entretiennent avec les régions sont moins naturelles qu'avec

les autres membres. Et cela s'explique facilement car les régions n'ont pas été à l'origine des agences d'urbanisme d'une part, mais aussi parce que l'on considère trop souvent qu'une agence d'urbanisme ne sait faire que... de l'urbanisme, ce qui n'est pas une compétence régionale. C'est une erreur, nous sommes avant tout des ingénieries qui travaillons à l'aménagement des territoires, et là nous sommes au cœur de l'action régionale. Aujourd'hui encore, elles font appel à nous « au coup par coup », ce qui ne permet pas de construire une vision d'ensemble qui serait, nous le pensons, une réelle plus-value. Nous devons être porteurs de projets pour accompagner le développement régional.

Michel Le Faou : Nous avons une certaine force de frappe. Les quatre agences représentent plus de deux cents salariés, couvrent les principales métropoles du territoire rhônalpin et auvergnat, ce qui nous donne une réelle légitimité à intervenir sur ce territoire-là et à travailler sur un certain nombre de sujets régionaux dans un souci de complémentarité avec les sujets métropolitains. Il serait intéressant qu'il y ait à terme une plus grande collaboration entre la région et notre réseau d'agences d'urbanisme.

Jean-Paul Bret : Aujourd'hui, nous sommes trop souvent catalogués comme « bureau d'études spécialiste des PLU et des SCoT », et pas assez comme une ingénierie capable de traiter les différents champs des politiques publiques. Il faut que les élus régionaux aient davantage conscience de ce que

nous pouvons leur apporter, à nous de leur dire. La région a tout à gagner à travailler avec les agences.

Olivier Bianchi : En Auvergne, nos relations avec la région sont récentes, nous n'avons été identifiés et sollicités par la région que depuis 2010. Mais le premier vice-président de la région lui-même est membre du conseil d'administration de l'agence, et il est présent. C'est ce qui permet, je pense, de construire un réel partenariat entre la région et l'agence d'urbanisme, mais aussi entre la région et les autres membres de l'agence d'urbanisme.

A nous d'être proactifs pour que nos relations avec la future région démarrent sur de bonnes bases.

► **Quel type d'ingénierie, quelle offre de services pouvez-vous alors proposer ?**

Pascal Garrido : Nous nous sommes rencontrés d'abord pour constater notre désir de travailler ensemble, pour partager un diagnostic. Cela a été une évidence. Nous allons dans les prochains mois structurer cette offre de services et être force de propositions auprès de la nouvelle région.

Michel Le Faou : Les agences sont des outils d'ingénierie dont les forces sont les capacités d'observation, d'anticipation, d'animation, et cela dans l'ensemble des champs de l'aménagement du territoire. Par exemple, aujourd'hui nous nous mobilisons sur les questions des transitions... énergétique, écologique, démographique et socio-économique. Nous avons déjà

une multitude d'outils qui peuvent enrichir les réflexions portées par la région, qui va devoir agir à deux échelles : avoir une vision globale de son territoire et structurer son action dans un partenariat renouvelé avec l'ensemble des territoires, des plus ruraux aux plus métropolitains.

Olivier Bianchi : Dans cette région, nous avons une grande chance de ne pas avoir de débat sur la capitale régionale. Nous ne perdrons pas un an à discuter de cela. Nous allons pouvoir parler très vite d'aménagement du/des territoire(s). La future région a besoin de s'appuyer sur un dispositif d'ingénierie comme celui que nous proposons pour l'accompagner dans les futurs schémas régionaux que propose la loi NOTRe.

Jean-Paul Bret : L'intérêt des agences est d'avoir une approche globale. Nous serons encore plus pluridisciplinaires à quatre. L'avantage de se réunir est de pouvoir mettre en commun nos points forts et d'être encore plus opérationnels pour la région. Nous sommes très complémentaires. Plus que de mutualisation entre nous, il s'agit de complémentarité. ■

Propos recueillis par Vincent Charbonnier (Innovapresse / Saint-Etienne)

36^E RENCONTRE
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME



L'INDIVIDU

créateur de ville

Lyon 19 20 21 octobre 2015



36^E RENCONTRE
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME



L'INDIVIDU

créateur de ville

Lyon 19 20 21 octobre 2015



36^E RENCONTRE
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME



L'INDIVIDU

créateur de ville

Lyon 19 20 21 octobre 2015



36^E RENCONTRE
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME



L'INDIVIDU

créateur de ville

Lyon 19 20 21 octobre 2015

